



Section locale 501



L'INFO HEBDO

Délégué(e) s

Alain
Coté
Daniel
Lavoie
Daniel
Paquin
Denis
Aubin
Denis
Collard
Isabelle
St-Hilaire
Lynda
Campeau
Lyne
Dessureault
Mario
Bouchard
Michelle
Clément
Nicholas
Dalphon
Raphaël
Labarre
Réjean
Audet
Roger
Lambert
Ronald
Dufort
Sylvain
Champoux
Pierre
Larocque
(P.A.E)
Ressources
Humaines
Caisse
D'économie
Lundi au jeudi
10h30@17h00
Vendredi
10h30@16h00
5705, rue
Sherbrooke Est
253-0610

No: 762 (Sem. 12) MERCREDI LE 19 MARS 08

ÉCHELLE DES TAUX HORAIRES - faire suite à l'info 761

9.03 - B) *Nonobstant ce qui précède, le rendement d'un employé peut être révisé par la Compagnie en tout temps et des ajustements peuvent être effectués en plus des ajustements résultant des révisions régulières prévues ci haut.*

9.09 - 1) **SALAIRES** CE QUI SUIT S'APPLIQUERA POUR LES CINQ ANNÉES:

Tous les employés seront intégrés aux échelles de salaires selon la méthode suivante : le taux horaire des employés actuellement à l'emploi sera établi par l'échelon supérieur le plus près de leurs taux horaires respectifs.

Nonobstant ce qui précède, la progression salariale des employés à la signature de la convention collective ne pourra être de plus de 2 ans comme le veut la méthode de la convention collective 2004-2007.

COORDONNATEUR DU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Suite à la retraite bien méritée, du confrère Pierre Larocque coordonnateur du programme d'aide aux employés (PAE), nous avons besoin de combler ce poste.

Exigences : La personne choisie devra, être en mesure de bien accomplir le rôle de coordonnateur (trice) du programme d'aide, à savoir :

- Bien connaître le rôle du délégué (e) social.
- La prévention.
- L'écoute et la référence.
- L'aide libre et volontaire.
- Confidentialité.
- L'aide d'égal à égal.
- La disponibilité.
- Respecter les principes de l'aide syndicale.
- Travailler avec les élus syndicaux en place et planifier de la formation.
- Travailler avec le représentant du service des ressources humaines.
- Organiser des rencontres avec tous les délégués sociaux de l'usine.
- Assister aux assemblées syndicales.

Les membres désirant postuler, *devront le faire auprès de la section locale avant le premier avril 17h00, en écrivant une lettre démontrant leurs intérêts. Comment et pourquoi, il ou elle aurait les aptitudes pour combler ce poste.*

Les postulants devront passer une entrevue devant le comité de sélection avec la collaboration du Conseil Régional FTQ.

CLUB DES 25-30-35-40 :

VOICI LA LISTE DU MOIS FÉVRIER 08:

- 35 ans de service, Guy St-Louis, de l'atelier 05.
- 35 ans de service, Jean Louis Larsen, de l'atelier 24.

VOICI LA LISTE DU MOIS MARS 08:

- 30 ans de service, Denis Tremblay, de l'atelier 05.
- 30 ans de service, Gilles Bellavance, de l'atelier 05.
- 30 ans de service, Richard Legault, de l'atelier 105.
- 30 ans de service, Daniel Mathieu, de l'atelier 129.
- 35 ans de service, Serge Bastien, de l'atelier 14.
- 35 ans de service, Michel Carufel, de l'atelier 29.
- 35 ans de service, André Vincent, de l'atelier 29.

DATES À RETENIR :

CONGÉ VENDREDI SAINT : Le 21 mars 2008. (Joyeuse Pâques)
FERMETURE POUR BAAN : Du 27 au 31 mars 2008 inclusivement.

M.M.

[HTTP://WWW.SCEP501.COM](http://www.scep501.com)